

République Française  
Département de la Côte d'Or

**Syndicat mixte d'aménagement  
des affluents rive gauche de la Dheune**

**Siège social :**  
Mairie de Bligny-lès-Beaune  
12 Place de la Mairie  
21200 BLIGNY-LES-BEAUNE

**SIRET : S.I.R.E.T. n° 200 026 599 00015**

Nombre de délégués en exercice : 36

Nombre de délégués présents : 20

Date de la convocation : 04/04/2018

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture  
de BEAUNE le 03/05/2018

Et publication le

# Délibération du Comité Syndical

**Délibération n° 6-2018**

Séance du mercredi 11 avril 2018

Le onze avril deux mil dix-huit, à dix-huit heures quinze minutes, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis à Bligny-lès-Beaune, sous la présidence de Monsieur Marc LABULLE.

Etaient présents : 20 délégués

titulaires : 18

suppléants : 2

Etaient absents : 16 délégués

**Objet : Programme pluriannuel 2018 – 2022 de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant des affluents rives gauche de la Dheune.**

- Vu le programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours envisagé sur la période 2018 – 2022 ;
- Vu le dossier de demande d'autorisation avec déclaration d'intérêt général porté par le syndicat ;

Considérant l'intérêt des objectifs à atteindre par le syndicat en matière de travaux durant la période considérée ;

**Le Comité syndical décide :**

- D'approuver le programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours envisagé sur la période 2018 – 2022 ;
- D'autoriser M. le Président à faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention des autorisations au titre de la loi du 30/12/2006 sur l'eau et les milieux aquatiques.

En séance les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président

Marc LABULLE

